

Collège des Sociétés Savantes Académiques de France

Collège-info n°2
Version Adhérent.e.s
Septembre 2021

Bonjour,

Ce message est le second bulletin d'information trimestriel du Collège. Cette version est destinée à être diffusée aux adhérent.e.s des membres du Collège. Vous y trouverez:

- 1) Un résumé des actions récentes
- 2) L'annonce de l'AG 2022 couplée à une demie journée d'animation scientifique
- 3) Un appel à nomination de femmes scientifiques à mettre en avant pour la journée internationale des droits de femmes 2022
- 4) Un appel à candidatures pour des chargé.es de mission communication

1) Résumé des actions récentes:

AAP ANR: Sciences Avec et Pour la Société (SAPS) :

Le Collège avait répondu au printemps à l'[Appel à Manifestation d'Intérêt](#) pour des projets ANR de partage de culture scientifique (en lien avec l'objectif de la LPR d'affecter 1% du budget d'intervention de l'ANR à la médiation). Nous avons proposé la création d'un Observatoire des cultures scientifiques dans la société française dont vous trouverez [ici](#) le projet déposé. En tout, plus de 300 manifestations d'intérêt ont été déposées, ayant principalement trait à la médiation scientifique.

Suite à cet AMI, un [premier appel à projets](#) a été lancé par l'ANR avec une date limite de soumission le 5 octobre. Les projets dureront 2 ans avec une enveloppe max d'environ 80k€ et doivent être portés par un laboratoire académique.

Nous peinons actuellement à identifier un ou plusieurs laboratoires qui pourraient porter le projet d'Observatoire dans la durée. Si vous avez des suggestions ou désirez vous proposer, merci de contacter [Marie-Pierre Julien](#) au plus vite.

Interpellation des PDG d'organismes et présidents d'Universités sur la construction et la publication des savoirs académiques.

L'IHU de Marseille a déposé une plainte en mai contre Boris Barbour (Pubpeer) et Elisabeth Bik, qui avait dénoncé via PubPeer de possibles manquements aux bonnes pratiques d'intégrité scientifique dans plusieurs articles de D. Raoult et ses collègues. Cette plainte faisait craindre que l'irruption du judiciaire dans le débat scientifique puisse biaiser celui-ci. Par ailleurs, les tutelles de l'Institut dont l'intégrité scientifique de certaines publications a été critiquée n'avaient pas, à notre connaissance, mis en place de commission d'enquête sur les faits reprochés.

30 sociétés du Collège des Sociétés Savantes Académiques ont publié une [déclaration](#) relative à la construction et à la publication des savoirs académiques, et au rôle des tutelles dans le respect des bonnes pratiques en termes d'intégrité scientifique. Ce texte rappelait les engagements des auteurs et des pairs qui nous semblent fondamentaux dans le processus de construction et de publication des savoirs scientifiques. Il appelait aussi les tutelles publiques de l'IHU à mettre en place, de manière

rapide et transparente, une commission d'enquête indépendante, avec une lettre de mission explicite, sur les soupçons de mauvaises pratiques.

Ce texte a été envoyé aux PDGs de la plupart des organismes de recherche, aux présidents d'Aix Marseille Université et de la CPU, au président de l'AP-HM et à la présidente de l'Office Français de l'Intégrité Scientifique. Le texte a fait l'objet d'une dépêche AEF.

Nous n'avons pas reçu de réponse des tutelles de l'IHU mais l'IRD semble réfléchir à se désengager de l'IHU, et vous avez sans doute suivi que l'éméritat et le mandat de D. Raoult a la tête de l'IHU n'ont pas été renouvelés par l'AP-HM.

Antoine Petit a été le seul président d'organisme à répondre à notre courrier, auquel il souscrivait. Le bureau de la CPU nous a invités à une discussion sur le sujet le 15 septembre, qui a permis d'identifier des lignes de convergence sur le point de l'intégrité et des relations entre Sciences et Société, ainsi que des pistes d'actions jointes.

Nomination de nouveaux membres actifs :

L'appel à proposition de nouveaux membres paru dans Collège Info n°1 a conduit à la nomination de 41 sociétés, qui ont été examinées par le CA. La majorité satisfaisait aux conditions de la charte des sociétés savantes académiques. Ces sociétés seront contactées début octobre pour les inviter à rejoindre officiellement le Collège à compter du 1er janvier 2022.

Charte des membres associés :

Afin de pouvoir étendre le nombre de membres associés, une charte des membres associés, basée sur le modèle de la charte des sociétés savantes, est en cours de rédaction et sera adoptée au CA du 18 octobre.

Cette année, nous avons pour objectif d'étendre le collège à des associations à rayonnement national et nous vous solliciterons pour avoir vos suggestions avant la fin de l'année, comme précédemment pour les nouveaux membres actifs.

Action jeunes :

Dans l'optique de tisser des liens entre les différents réseaux jeunes existant dans nos sociétés et de proposer des actions ciblées pour les jeunes, une première réunion exploratoire a été organisée début juillet entre Aurélie Houlier-Fargette (Société Française de Physique) , Stéphanie Dumas (Société des Neurosciences), Olga Peytavi (Association Française Ethnologie et Anthropologie) et Christophe Grentzinger (Société de bioinformatique). Un objectif initial était de définir le meilleur canal de communication pour permettre à tous nos jeunes d'échanger entre eux.

Le groupe de travail a souhaité d'abord mettre en avant les meilleures pratiques recensées dans le questionnaire envoyées à tous les membres du Collège sur le site web du Collège. Le principe de la création d'une page "Spécial Jeunes" sur ce site regroupant les informations utiles comme les forums d'emploi, les événements dédiés et les nouvelles initiatives a été acté. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès qu'elle sera disponible. N'hésitez pas à faire des suggestions à [Guy Wormser](#), qui coordonne cette action.

Mise en place des premières commissions thématiques :

Deux premières commissions thématiques ont été mises en place : commission enseignement scolaire et commission doctorat.

Commission enseignement scolaire

Le Collège des sociétés savantes a mis en place une commission « enseignement scolaire » qui s'intéressera à des sujets liés à l'enseignement primaire et secondaire.

En nous demandant comment le monde de l'enseignement supérieur peut contribuer à l'enseignement scolaire, nous avons défini deux axes de travail, sur lesquels nous avons interrogé les membres du collège. D'une part, nous allons nous intéresser à la formation des enseignants. D'autre part, nous aimerions savoir si certains membres organisent, auprès des établissements scolaires, des actions visant à faire mieux connaître les Sciences. Les disciplines ont chacune leurs préoccupations, qui peuvent être relayées par leurs sociétés savantes. Le collège espère identifier des tendances qui se dégagent et donner du poids à des revendications qui sont communes à un grand nombre de disciplines.

Pour toute suggestion, n'hésitez pas à contacter [Louise Nyssen](#), qui coordonne cette commission.

Commission doctorat

La valorisation du doctorat est un chantier prioritaire du Collège. Il s'agit de montrer aux décideurs politiques, administratif et économiques que, si l'emploi des docteurs dans l'ESR doit toujours être renforcé, les compétences acquises par les docteurs doivent pouvoir leur ouvrir des perspectives de carrière de haut niveau dans les administrations ou les entreprises, où ils sont encore sous-représentés. De même, en lien avec la commission sur l'enseignement scolaire, une réflexion doit être menée sur la place dans l'Éducation Nationale des docteurs, souvent mal considérés et sous-employés.

La commission dressera un bilan des rapports existants, mènera des entretiens avec les acteurs déjà engagés dans la valorisation du doctorat, afin de proposer des pistes pour mieux faire reconnaître les compétences des docteurs, mais aussi améliorer leur formation, durant la préparation de la thèse et dans les parcours post-doctoraux, en vue de mieux les préparer à ces carrières.

Pour toute suggestion, n'hésitez pas à contacter [Dominique Valérian](#), qui coordonne cette commission.

Administration :

La mise en place administrative du Collège est maintenant terminée, vous retrouverez le numéro de SIREN dans le pied de page de ce bulletin.

2) AG 2022 Lyon

Après une assemblée générale fondatrice effectuée derrière nos écrans, la deuxième assemblée générale du Collège se déroulera à Lyon la dernière semaine de Janvier 2022 ou la première de Février (la date sera précisée très prochainement en fonction des disponibilités des salles).

Nous vous proposons qu'elle se déroule sur une période de deux jours (un jeudi soir et un vendredi). En effet, il nous semble important de prendre le temps de se réunir pour ce moment important dans la vie du Collège.

L'événement devrait s'articuler de la manière suivante :

- un dîner des représentant.e.s le jeudi soir afin que nous puissions enfin nous rencontrer,
- l'assemblée générale le vendredi matin, qui conduira à l'établissement des priorités pour l'année à venir et à l'élection de renouvellement partiel du CA .
- une session de conférences (avec des temps d'échanges) portant sur le thème de l'intégrité et de l'éthique le vendredi après-midi.

Nous espérons ainsi pouvoir vous recevoir à Lyon dans les conditions les plus conviviales possibles afin de lancer notre Collège dans les meilleures dispositions pour l'année 2022.

Notez que seuls les représentants des membres à jour de leurs cotisations (voir point 5) pourront prendre part à l'AG et aux votes.

Pour toute suggestion ou offre de bons services, n'hésitez pas à contacter [Rémi Mounier](#).

3) Appel à nomination de femmes scientifiques à mettre en avant pour la journée internationale des droits de femmes 2022

Le Collège souhaite mettre en lumière chaque année pour le 8 mars (journée internationale des droits des femmes), via des portraits, l'action de femmes travaillant dans tous les domaines scientifiques, de tous âges, de tous niveaux et dont l'apport à la science, à sa diffusion et à sa valorisation sociale, sociétale, politique ou économique au cours des deux dernières années est jugé important.

Nous sollicitons donc ici les propositions des sociétés savantes membres actifs du Collège, ainsi que celles des membres associés. Les portraits ne devraient pas constituer exclusivement des sélections parmi les médaillées des organismes de recherche mais refléter un éventail plus large de profils.

Les propositions (une ou deux par association membre du Collège au maximum), sous la forme d'un nom, d'une courte biographie, et du motif expliquant le choix proposé, sont attendues pour fin novembre 2021. Un petit groupe de membres du CA, représentant les grands groupes disciplinaires, tentera d'équilibrer les propositions reçues par domaine scientifique et par profil. Le format (texte, photo) des propositions retenues ainsi que le mode de communication sur ces noms seront définis prochainement.

Envoyez vos nominations (et vos suggestions et offres de bons services pour organiser et diffuser l'événement !) à [Claire Dupas](#), qui coordonne cette action.

4) Appel à candidatures: chargé.es de mission communication

Nous cherchons à compléter l'équipe du CA par des chargé.e.s de mission en charge d'un dossier précis. Actuellement, nous aimerions renforcer la capacité de communication externe du Collège et cherchons pour cela des :

- a) chargé.es de mission communication réseaux sociaux (principalement Twitter, peut-être LinkedIn) ayant une expérience de l'utilisation de ces outils.
- b) chargé.es de mission site web en charge de la définition de la charte graphique du Collège, du cahier des charges du site web à construire et de son alimentation une fois le site créé par un prestataire de service (base Wordpress).

Merci de faire passer cette annonce dans les réseaux de vos sociétés en demandant aux personnes intéressées de contacter le secrétaire général, [Luc Bougé](#), ou [Anne Guillaume](#) pour plus de renseignements.

Le bulletin n°3 vous sera envoyé au début de l'année 2022.

Bonne rentrée et à bientôt,

Patrick

Patrick Lemaire
Président,
Collège des Sociétés Savantes Académiques de France
web: www.societes-savantes.fr
mail: presidence@societes-savantes.fr